



CP/OSMR/2023

Bureau du Porte-Parole et des Relations avec les Médias

## COMMUNIQUE DE PRESSE

### République démocratique du Congo : en 2022, baisse des violations et atteintes aux Droits de l'Homme mais hausse du nombre de victimes en Ituri

**Kinshasa, le 23 mai 2023** : Un rapport annuel publié aujourd'hui par la Mission des Nations unies pour la stabilisation en République Démocratique du Congo (MONUSCO) révèle qu'en 2022, il y a eu une réduction de 21% des violations et atteintes aux droits de l'homme dans la province de l'Ituri, dans l'est de la République Démocratique du Congo par rapport à 2021, mais les attaques contre les civils ont fait plus de victimes.

« Cette réduction des violations et des atteintes en 2022 par rapport à l'année précédente est attribuable aux efforts des autorités nationales avec le soutien de la MONUSCO et de l'armée ougandaise », a déclaré Bintou Keita, Représentante spéciale du Secrétaire général en RDC et Cheffe de la MONUSCO.

« Cependant, c'est avec regret qu'il a été documenté au moins 1.089 victimes d'exécutions sommaires (786 hommes, 165 femmes et 138 enfants), une augmentation de 28 % par rapport à l'année précédente. Je condamne avec la plus grande fermeté ces attaques contre la population civile dans la province de l'Ituri et exhorte les autorités congolaises à traduire les auteurs en justice. Je réitère également l'engagement de la MONUSCO à contribuer à ces efforts », a-t-elle déclaré.

Le rapport indique que la majorité des exécutions ont été perpétrées par des membres des groupes armés ADF, CODECO et Zaïre.

La restriction de l'accès humanitaire a poussé les organisations humanitaires à fermer leurs bureaux ou à suspendre leurs opérations dans la province. Ce qui empêche les populations de recevoir l'assistance humanitaire, note le rapport. Il indique qu'il y a eu 40 incidents de sécurité affectant directement le personnel ou les biens humanitaires dans la province entre janvier et décembre 2022.

Au moins trois travailleurs humanitaires ont été tués, quatre blessés et quatre enlevés au cours de l'année. En outre, au moins six sites de déplacés internes ont été attaqués, quatre par des membres de la CODECO et deux par des auteurs non



identifiés, entraînant la mort d'au moins 126 déplacés internes, dont au moins 37 enfants.

Il y a également eu 19 attaques contre des écoles et 11 contre des hôpitaux au cours de l'année, toutes perpétrées par des membres de groupes armés. Ce qui réduit encore plus les services sociaux de base fonctionnels dans la province.

Les autorités congolaises ont pris des mesures pour lutter contre les groupes armés et protéger les civils. Une stratégie d'engagement des membres des groupes armés dans le processus de paix, notamment à travers le Programme de démobilisation, désarmement, relèvement communautaire et stabilisation (P-DDRCS) a été initiée au deuxième trimestre de 2022. Cependant, le retard dans sa mise en œuvre a ébranlé la confiance des populations locales et des groupes armés.

« Je salue la tenue de consultations nationales sur la justice transitionnelle dans la province du Bas-Uélé et appelle les autorités à les tenir également dans les autres provinces, en vue de développer une politique nationale holistique et centrée sur les victimes », a ajouté Bintou Keita.

« Je réitère l'appel du Secrétaire général de l'ONU aux groupes armés pour qu'ils déposent les armes et rejoignent le P-DDRCS. J'appelle également les autorités à mettre en œuvre la justice transitionnelle", a-t-elle conclu.

FIN